

7.1.11.6. Bassin d'Aix en Provence

7.1.11.6.1. Le projet TRAMAIX

Un projet de tramway baptisé TRAMAIX et élaboré par un contributeur averti (76/65/67/374/375/377/380/82/162/163/455), publié dans sa première version dès octobre 2019 comprend une ligne de tramway associée à une voie verte. Il permettrait de relier les pôles importants du Pays d'Aix : la gare Aix-centre, le Pôle d'activité et la Gare TGV de l'Arbois. Ce projet aurait pour avantages de s'affranchir des aléas de la circulation, de juguler la pollution importante liée au trafic routier et de proposer une solution alternative et crédible aux autres projets routiers envisagés antérieurement et pour la plupart abandonnés ou en voie de l'être. Son coût avoisinerait les **60 M€**, et sa réalisation prendrait seulement trois ou quatre ans s'inscrivant ainsi dans le temps du PDU.

Ce projet argumenté et très détaillé offrirait ainsi un accès rapide et une attractivité accrue du Pôle d'activité. Cette ligne serait en outre associée à une **voie verte** reliant Aix (Vasarely) à Roquefavour dont le coût d'aménagement serait de **4 M€**. Il a été déjà été diffusé lors des dernières élections municipales aux candidats, médias, associations et responsables du pôle d'activités

QUESTION POSEE PAR LA COMMISSION	REPONSE APPORTEE PAR LE MO
<i>Q : Le MOA a-t-il eu connaissance de ce projet et quelle est aujourd'hui sa position quant à la proposition d'intégration de ce projet de tramway TRAMAIX dans le PDU, associé à la voie verte Aix-Roquefavour ?</i>	La Métropole a bien connaissance de ce projet et une étude est actuellement en cours pour l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire en mode bus entre le centre-ville d'Aix-en-Provence et le pôle d'activités d'Aix-en-Provence, avec l'objectif de maintenir l'exploitation de fret actuellement existante sur la ligne. Ce projet, si la faisabilité est avérée, permettrait d'optimiser dans de courts délais les infrastructures ferroviaires sans toutefois rendre rédhibitoire la réouverture de tout ou partie de la ligne à un mode guidé de transport de voyageurs, de type tram tarin ou train, qui dans tous les cas ne pourrait être mis en œuvre dans des délais courts.

	<p>L'action TC02 (page 90) qui consiste en la réalisation du schéma d'armature ferroviaire étudiera l'ensemble des voies ferroviaires du territoire et des possibilités d'aménagement de celles-ci. La desserte du Pôle d'activités d'Aix-en-Provence est concernée par l'axe ferroviaire Aix-Rognac. Le Schéma directeur de l'armature ferroviaire qui va être engagé d'ici le dernier trimestre 2021 doit éclairer la vocation de cette ligne au regard de son potentiel, mais aussi d'un point de vue technique et financier.</p> <p>Concernant la voie verte dont l'itinéraire irait du centre-ville jusque Roquefavour, les tronçons concernant les itinéraires structurants sont bien intégrés dans le PDU dans le levier « Un système vélo global » avec l'action V01 « 500 km d'axes structurants » page 80, dont on retrouve la carte page 81. L'itinéraire structurant retenu va du centre-ville à la Duranne, où se concentrent la une densité forte d'emplois, habitants et pôles générateurs. L'accès éventuel à Roquefavour en voie verte par la voie ferrée dépendra des résultats de l'étude du schéma d'armature ferroviaire.</p>
--	--

AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUETE

La commission avait demandé de répondre à un projet de tramway Tramaix proposé par un contributeur averti dans d'un dossier argumenté.

La réponse fournie par le MOA se résume à un projet de bus ou de tram train au motif qu'un schéma directeur de l'armature ferroviaire va être engagé d'ici le dernier trimestre 2021.

La commission en conclut que la proposition de Tramaix n'a pas retenu pour le moment l'attention du MOA.

Concernant la voie verte, la commission prend acte de la réponse fournie